



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 50554

Texte de la question

M Paul Chollet appelle l'attention de M le ministre delegue a la communication sur la realisation exceptionnelle « Les Moissons de fer ». En effet, cette serie audiovisuelle en deux episodes de cinquante minutes evoque, dans la dignite, la guerre de 1914-1918 a travers des temoignages de la vie quotidienne dans la Somme. Il s'etonne donc, et lui en demande les raisons, que cette serie televisee soit programme, en France, sur la chaine de service public Antenne 2 a 23 h 30, les dimanches 3 et 10 novembre, ce qui est particulierement choquant, d'autant que cette realisation est programme en Belgique et en Grande-Bretagne a des heures normales de diffusion. Il lui demande donc les raisons pour lesquelles une chaine de service public ne peut pas assumer dignement l'evocation de la guerre de 1914-1918, a la veille de la celebration, en France, de l'armistice du 11 novembre.

Texte de la réponse

Reponse. - Etant rappele a l'honorable parlementaire que les decisions concernant la programmation des emissions relevent de la seule responsabilite des dirigeants de chaines, sous le controle du Conseil superieur de l'audiovisuel, les precisions suivantes peuvent etre apportes en ce qui concerne la programmation de l'emission « Les Moissons de fer » par Antenne 2. Devant la qualite de ce film, les dirigeants de la chaine ont decide d'en diffuser les deux parties le meme jour et non pas en deux soirees comme cela avait ete prevu initialement. En consequence, la programmation prevue les 3 et 10 novembre 1991 a 23 h 30, dans la serie documentaire, a ete reportee au 11 novembre 1991 a 22 h 15, jour et heure mieux adaptes. Ce changement de progrmmation a fait l'objet d'une large publicite avant la diffusion, notamment au moyen de sept bandes-annonces durant la journee. Par ailleurs, la direction d'Antenne 2, soucieuse d'evoker la guerre 1914-1918, avait egalement programme un film intitule « La Victoire en chantant ». Ce film a ete diffuse le 12 novembre 1991 et suivi d'un debat.

Données clés

Auteur : [M. Chollet Paul](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50554

Rubrique : Television

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4742